

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE KAMOURASKA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT

AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Micheline Lavoie, greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité;

QUE, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant a adopté, lors de sa séance tenue le 3 décembre 2024, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025;

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATE	HEURE	DATE	HEURE
14 janvier	19 h 30	5 août	19 h 30
4 février	19 h 30	2 septembre	19 h 30
4 mars	19 h 30	1 ^{er} octobre	19 h 30
1 ^{er} avril	19 h 30	11 novembre	19 h 30
6 mai	19 h 30	2 décembre	19 h 30
3 juin	19 h 30	16 décembre (budget)	19 h 30
1 ^{er} juillet	19 h 30		

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

M. Lavie

Micheline Lavoie, greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Micheline Lavoie, résidant à Saint-Gabriel-Lalemant, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis concernant le calendrier des séances de conseil 2025 en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil entre 9 h 00 et 17 h 00 le 9 décembre 2024.

En foi de quoi je donne ce certificat, le 9 décembre 2024 à Saint-Gabriel-Lalemant.

19, water

Micheline Lavoie, greffière-trésorière adjointe